

n° 3
Juillet 2019

Prairie Campagnols Terrestres, Taupes



A retenir

CANTAL : Appel à la vigilance car reprise d'activité des campagnols terrestres dans de nombreux secteurs.

HAUTE-LOIRE : Présence de campagnols terrestres dans les communes de la zone pilote du Mézenc. La plus grande vigilance est de rigueur!

PUY-DE-DOME : La pullulation se poursuit sur l'Artense. Une recrudescence de foyers de campagnols est notée sur le sud des Combrailles (Briffons, Saint Sulpice...).

Conditions météorologiques

Le mois de mai a été globalement pluvieux et frais. Des chutes de neige ont même à nouveau blanchi les sommets. Les températures froides et le vent du Nord qui a régulièrement soufflé, ont rendu la pousse de l'herbe très difficile, surtout en montagne.

La première quinzaine de juin a été bien fraîche et arrosée. Des gelées tardives se sont encore produites et les températures en journée étaient sous les normales de saison.

Les cumuls d'eau de mai et début juin ont permis une bonne hydratation des sols. Toutefois, selon les secteurs, les pluies n'ont pas permis de résorber le déficit hydrologique. Le secteur de Massiac et l'Est

Cantal sont particulièrement concernés. Un temps plus chaud et orageux s'est mis en place ensuite. Ce temps incertain a conduit les agriculteurs à faucher presque exclusivement en enrubannage. La pousse de l'herbe s'est accélérée y compris dans les estives.

Une canicule importante s'est installée à la fin du mois de juin. Avec les très fortes chaleurs annoncées, les fenaisons se sont généralisées sur l'ensemble du département.

Quelques orages parfois accompagnés de grêle ont éclaté début juillet, causant parfois des dégâts importants et localisés sur les récoltes.

Données du réseau

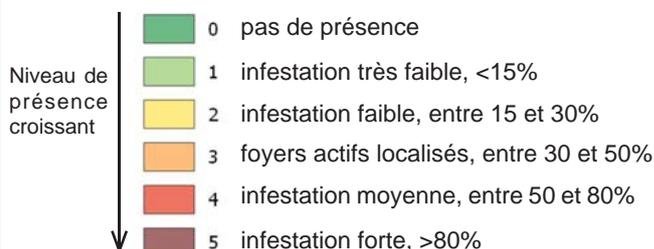
Du 29 avril au 11 juillet 2019

560 observations réalisées
60 communes d'Auvergne observées

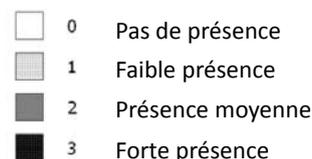
La période après les fauches est propice à la détection des ravageurs (campagnols / taupes)

Légendes des cartes

Indices d'abondance campagnols:



Niveau d'infestation taupes:



Cantal - Campagnols terrestres

Les observations effectuées récemment par la FDGDON ainsi que les remontées de terrain des agriculteurs font état d'une recrudescence de campagnols sur de nombreux secteurs du département.

C'est le cas pour certaines communes des cantons de Massiac et Saint-Flour (Vieillespesse, Saint Poncy, Rézentières, Coren), de la Margeride (Rageade, Lastic). Le Cézallier, le Carladès, les Monts du Cantal, le Pierrefortais et le secteur de Riom-ès-Montagnes (Trizac, Collandres et Vallette notamment) sont également concernés. Même constat pour les zones de Pleaux (Loupiac, Saint-Martin Cantalès, Sainte-Eulalie, Besse), Mauriac, Salers et Aurillac (route des Crêtes, plateau du Coyan).

Les populations de rongeurs sont naturellement plus élevées en période estivale, avec les jeunes campagnols nés au printemps et en été qui viennent augmenter les effectifs.

Mais, la recrudescence semble plus importante cet été. Cela peut laisser présager des densités encore plus fortes à l'automne.

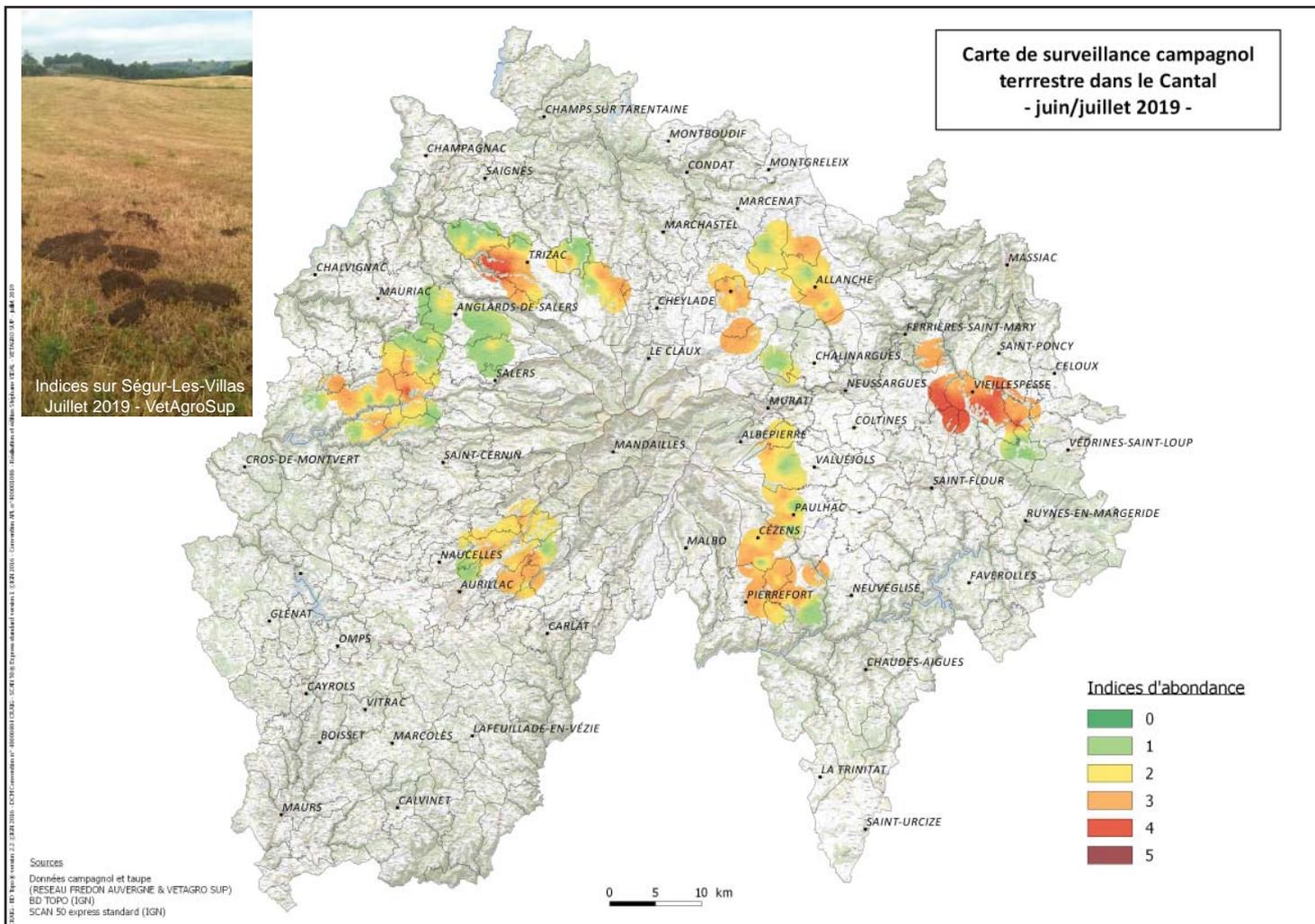
Reprise habituellement observée après les fauches ou début d'une nouvelle pullulation ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. Néanmoins, une lutte s'impose immédiatement pour sauver les prochaines coupes.

Suite aux fauches réalisées dernièrement, les parcelles fraîchement coupées permettent la détection rapide d'indices frais liés à l'activité des campagnols et des taupes.

Attention : en période chaude et sèche, les rats taupiers aèrent les galeries sans forcément éjecter de la terre à l'extérieur. Dans les parcelles, cela se traduit par des trous ouverts assez larges, à la surface du sol.

Les observations réalisées montrent aussi des densités non négligeables de taupes.

La présence généralisée de la taupe est un véritable précurseur des populations de campagnols terrestres. Les rongeurs sont masqués dans le réseau de galeries des taupes, entraînant ainsi une sous-estimation de leurs effectifs.



Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Haute Loire - Campagnols terrestres

Dans le cadre des zones pilotes mises en place sur les communes de Champclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay Sur Lignon, Les Vastres et Saint Front, des observations ont été effectuées pour connaître la dynamique des campagnols terrestres et des taupes. Ces observations ont pour objectif d'alerter sur les risques économiques et environnementaux, ainsi que de suivre l'évolution des populations.

Les premières observations effectuées lors de l'été 2018 avaient déjà montré que les populations de campagnols étaient en phase de croissance notamment sur certaines parcelles des communes de Saint Front et Chaudeyrolles. Les observations du mois de mai 2019 confirment cette phase de croissance avec localement des parcelles impactées de manière très importante.

Les communes de Chaudeyrolles, Fay sur Lignon et le Nord Est de Saint Front ont atteint un niveau inquiétant. La dynamique ressemble au cycle précédent de 2014 qui avait engendré de nombreuses pertes : perte de

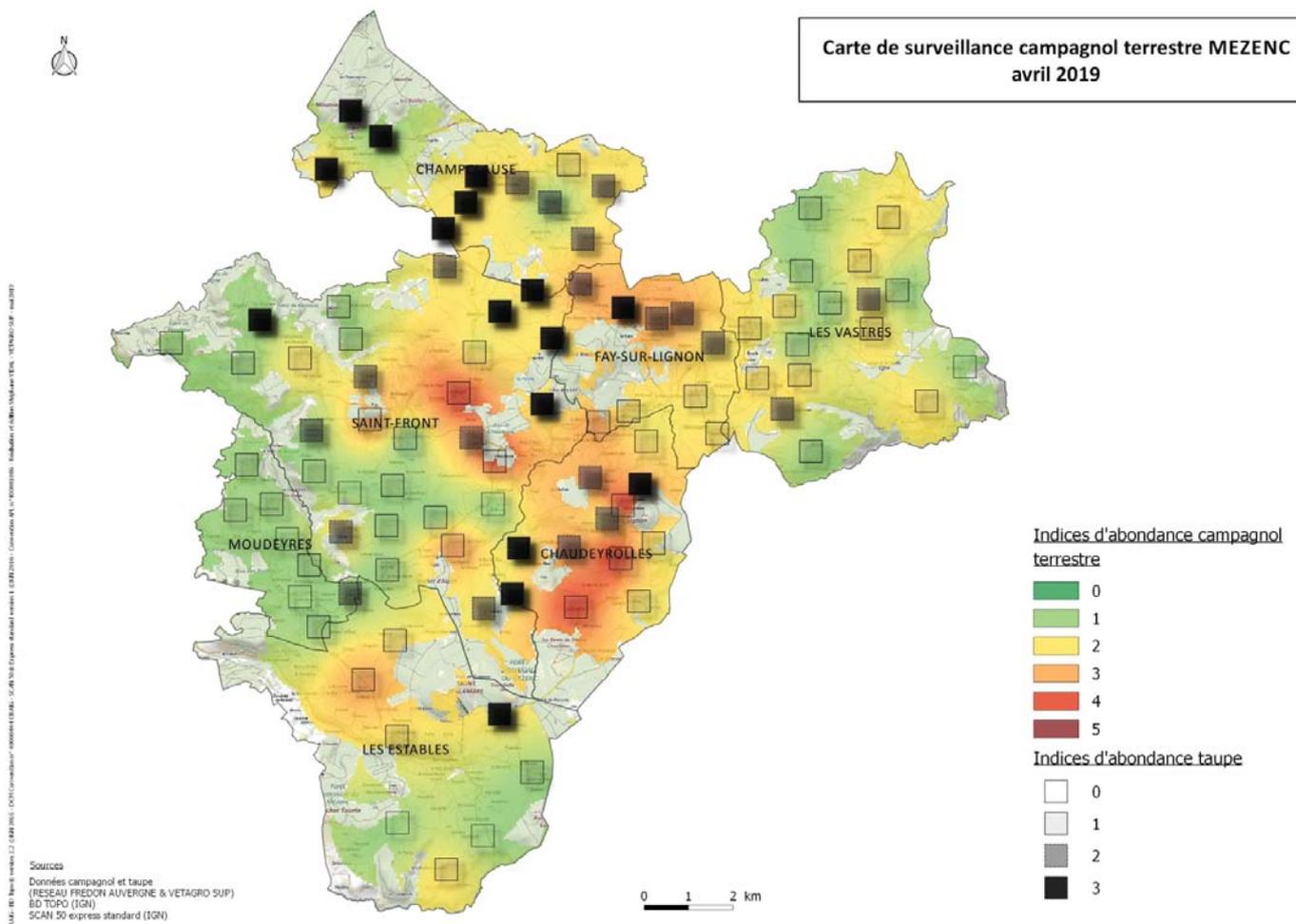
fourrages, perte de diversité de la flore, butyriques dans le lait ou encore perte de bovins à cause d'occlusion en lien avec la consommation de terre.

Il est cependant très important de signaler que, au milieu des zones fortement touchées, un certain nombre de parcelles, sur lesquelles une lutte (taupe et/ou campagnol) a vraisemblablement été mise en œuvre, on constate des niveaux de dégâts moins importants. Grâce à ces mesures mises en place de manière régulière, il est fort probable que les fourrages récoltés sur ces parcelles seront plus abondants et surtout de meilleure qualité.

Attention toutefois, la carte indique un indice d'abondance à un instant T, les populations continuent d'évoluer et de se multiplier à partir du printemps.

**Surveillez vos parcelles
et agissez précocement
en combinant les méthodes de lutte.**

Carte de surveillance campagnol terrestre MEZENC
avril 2019



Analyse de risque:



La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

Puy-de-Dôme - Campagnols terrestres

Après les fauches, des prospections ont été réalisées sur les zones à risques vis-à-vis de la reprise de pullulation. La plupart des communes prospectées présentent des foyers de campagnols ...

Secteur en forte croissance :

Depuis l'été 2018, un fort regain d'activité de campagnols est visible sur l'**Artense et les communes voisines des Combrailles**. Les prospections de ce début d'été confirment ce diagnostic. De nombreuses communes sont touchées (Saint-Sauves, Laqueuille, Saint Sulpice, Tauves, Gelles, Briffons, Prondines, Tortebesse, Heume l'Eglise). Sur certaines parcelles, le niveau de présence des campagnols est déjà haut.

Un secteur en phase de déclin:

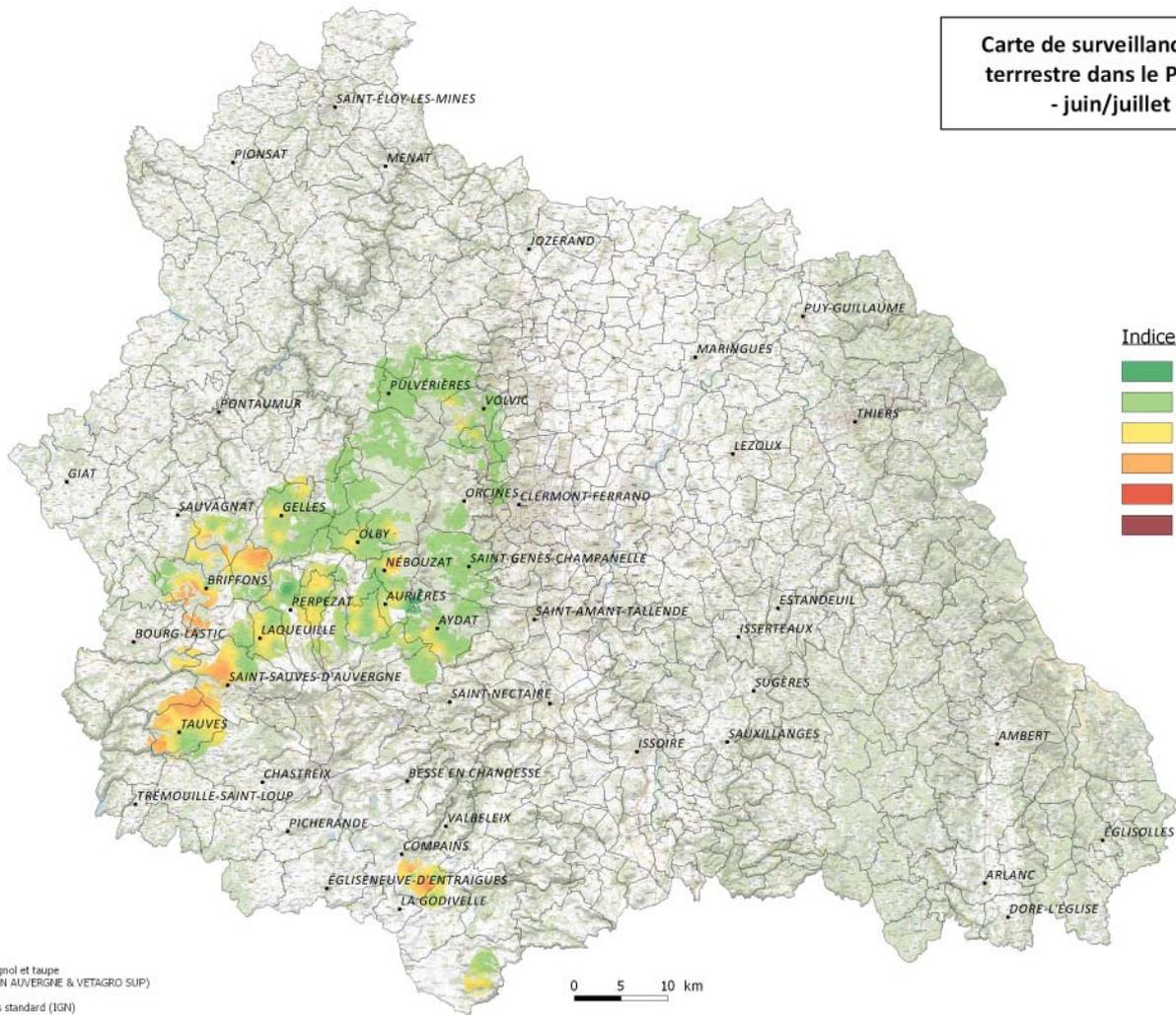
Certaines communes situées au **Sud des Combrailles**, entre Rochefort-Montagne et Bourg-Lastic, semblent amorcer une phase de déclin. C'est le cas de Rochefort-Montagne, Perpezat, Bourg-Lastic.

Toutefois, sur Saint-Julien-Puy-Lavèze, un fort niveau de présence est toujours observé sur certaines parcelles, quatre ans après le début de la pullulation...

Des secteurs avec foyers actifs:

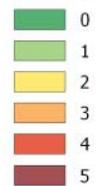
- Dans le **Cézallier**, des foyers actifs sont visibles et la présence de taupes est inquiétante,

- Dans le secteur de la **Chaîne des Puys**, les communes de Ceysnat et Nébouzat présentent toujours des foyers actifs de campagnols



Carte de surveillance campagnol terrestre dans le Puy-de-Dôme - juin/juillet 2019 -

Indices d'abondance



Sources : Données campagnol et taupe (RESEAU FREDON AUVERGNE & VETAGRO SUP) ; BD TOPO (IGN) ; SCAN 50 express standard (IGN)

Dans les zones non prospectées, seul le fond de carte apparaît.

Analyse de risque:

Maîtrise des populations possible

Maîtrise des populations difficile

La maîtrise des populations est aisée lorsque le niveau de présence est faible. A contrario, dès que le niveau d'abondance augmente, la maîtrise des populations devient plus difficile, voire impossible.

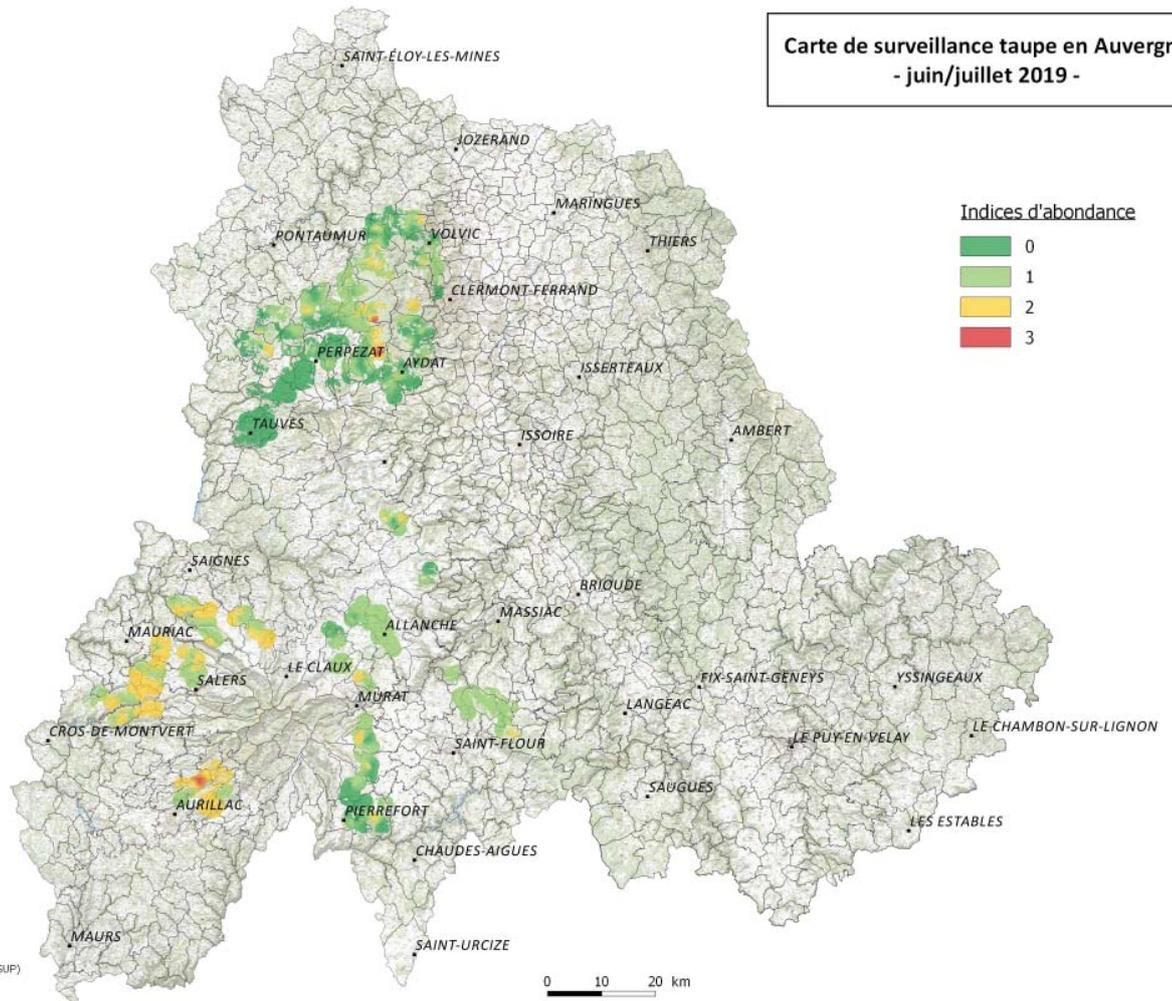


Tumuli de campagnols terrestres
Juillet 2019 - Gelles (63)

AUVERGNE - Taupes



Carte de surveillance taupe en Auvergne
- juin/juillet 2019 -



La taupe est un précurseur des populations de campagnols terrestres. En effet, les campagnols terrestres, opportunistes, utilisent le réseau de la taupe pour s'installer sur les parcelles plus rapidement. En début d'infestation, les campagnols sont donc indécélables au milieu des taupes. Il faut donc veiller à limiter l'installation des taupes sur les parcelles.

Cantal

Une très forte présence de taupes est signalée sur tous les secteurs du département (confer carte ci-dessus) Soyez très prudents : la taupe masque la présence des rongeurs !

Haute-Loire

Actuellement, de nombreuses parcelles ont des niveaux très élevés de taupinières. La régulation des taupes est primordiale afin de limiter la création d'un réseau de galeries important qui permettra plus tard une installation rapide et abondante des campagnols terrestres.

Puy de Dôme

Les prospections réalisées ce début d'été ne mettent

pas en évidence une forte présence de taupes, sauf sur certaines parcelles bien localisées, comme le montre la carte ci-dessus.

Analyse de risque:

La maîtrise de la taupe est le premier levier à actionner pour enrayer les pullulations de campagnols terrestres. Il est à noter que le piégeage de la taupe donne d'excellents résultats.



Alignement caractéristique des taupinières de taupes
FDGDON 63

Zoom sur :

Mise en place de ZONES PILOTES en Auvergne-Rhône-Alpes

Zones Pilotes de la région Auvergne-Rhône-Alpes

En début d'année 2019, des zones pilotes ont vu le jour en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à un financement DRAAF AURA.

Une zone pilote est définie comme un secteur concerné par les pullulations, avec des agriculteurs volontaires pour agir en respectant les principes qui favorisent une efficacité des actions. Les zones pilotes ont une cohérence paysagère.

Elles ont été déterminées sur la base d'une analyse de risque (méthodologie VetAgroSup-Campus Clermont-Ferrand) fondée sur l'historique des pullulations de campagnols, les types de prairie et de campagnols.

Une zone « pilote » est définie pour une durée de 3 ans et les mesures de surveillance, de prévention ou de lutte qui y sont mises en œuvre font l'objet de bilans annuels.

Les actions qui seront déployées sur ces zones consistent à :

- surveiller /observer/ détecter la présence des campagnols et taupes
- communiquer /informer /alerter

Des réunions de lancement ont eu lieu, ou vont avoir lieu très prochainement, sur chacune de ces zones.

L'implication de tous sera indispensable pour aboutir au maintien en basse densité de la population de campagnols terrestres.

Département	Nom Zones Pilotes	Communes Zones Pilotes	Type de campagnol	Milieu
Puy de Dôme	ZP Rochefort	Rochefort-Montagne	Campagnol terrestre	Prairie
		Perpezat		
	Laqueuille			
	ZP Vernines	Vernines		
		Aurières		
Haute Loire	ZP Mezenc 1	Fay sur Lignon		
		Champclauze		
	Saint Front			
	ZP Mezenc 2	Chaudesrolles		
		Les Vastres		
		Les Estables		
Cantal	ZP Cézallier	Maréchal		
	ZP Mauriac	Mauriac		
		Le Vigeant		
Ardèche	ZP Coucouron	Coucouron		
		Le Béage		
		Cros de Georand		
		Issanlas		
		Le Lac d'Issarles		
		Lachapelle-Grailhouse		
		Saint-Cirgues-en-Montagne		
		Sainte-Eulalie		
		Usclades-et-Rieutord		
				Bessenay
Rhône	ZP Bessenay	Saint Romain de Popey		
		Savigny		
		Chevigny		
		Courzieu		
		Ancy		
		Saint Bisbost		
		Saint Julien de Bisbost		
				Colombe
Isère	ZP de la Bièvre	Le Grand Lemps	Campagnol des champs	Semences de graminées
Drôme	ZP d'Etoile	Étoile sur Rhône	Campagnol provençal	Verger



Piège Topcat posé sur indices de campagnols terrestres
Juillet 2019 - Rochefort-Montagne

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Animateur filière/ Rédacteur : Sandrine LAFFONT - FDGDON 63 - sandrine.laffont@fredon-auvergne.fr

À partir d'observations réalisées par : les techniciens FDGDON 15, 43, 63, Chambre d'agriculture 15, 63, Etablissements de l'Élevage 15 et 63, SIGAL, SMAT, Fédération Départementale des Chasseurs 15, 63, Interprofession Saint Nectaire, PNRVA, PNRLF, COPTASA, Saint Flour Communauté, Mairie de Besse, Conservatoire Botanique du Massif Central, Comité Interprofessionnel des Fromages, VetAgroSup

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.